

Écouter la voix de Dieu

En Romains 6.17, Paul exprime sa gratitude envers Dieu de ce que les Romains, autrefois esclaves du péché, ont "obéi de cœur à la règle de doctrine qui [leur] a été transmise". L'apôtre dit également aux Romains que "la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole du Christ" (Rm 10.17). Ces deux versets décrivent de manière succincte un principe biblique important : vivre par la foi, c'est écouter la voix de Dieu, c'est y répondre par l'obéissance. Comment écouter la voix de Dieu dans les questions que l'Écriture n'aborde pas ?

ABORDER LE SILENCE DES ÉCRITURES

La Bible ne mentionne pas directement toutes les circonstances ou toutes les pratiques que nous sommes susceptibles de rencontrer. Par exemple, comment les chrétiens sont-ils censés vivre au milieu de toutes les avancées technologiques acquises par l'humanité depuis le 1^{er} siècle ? La Bible ne s'exprime pas explicitement sur la responsabilité du chrétien quand il est au volant d'un véhicule. Cela veut-il dire que nous sommes libres de faire ce que nous voulons avec une voiture ? Aucun étudiant sérieux de la Bible ne dirait une telle chose. La Bible nous dit comment nous devons agir avec nos possessions et elle nous dit d'obéir au gouvernement civil (cf. Rm 13.1-7). Ces deux principes impliquent certaines règles à suivre dans le contexte de la conduite de nos voitures.

Dans un sens, on pourrait dire que la Bible reste silencieuse sur le sujet de la conduite automobile, puisqu'elle ne parle pas explicitement de voitures. Mais elle parle bien de notre comportement dans toute la vie, donc également pendant que nous sommes au volant. Pour vivre par la

foi, nous devons comprendre ce principe des Écritures, principe qui tombe sous le sens, même s'il est souvent ignoré. Il arrive souvent que Dieu enseigne en donnant des principes d'ordre général, qui doivent alors s'appliquer dans des situations particulières. En d'autres termes, certains enseignements sont implicites.

La leçon que nous pouvons tirer de cet exemple n'est pas toujours appréciée par tous les étudiants de la Bible, qui essaient de comprendre la vie conforme à la foi. On s'oppose sur la manière d'agir lorsque l'Écriture ne dit rien sur tel ou tel sujet. La question de la musique dans l'Église illustre bien les différents points de vue sur cette question. Le Nouveau Testament ne mentionne jamais spécifiquement les instruments de musique dans le culte de l'Église, ni pour les approuver ni pour les condamner. Ce silence nous permet-il donc de les utiliser ? Pour certains, la réponse est oui. D'autres insistent sur le fait que l'absence d'une autorisation constitue une interdiction d'utiliser les instruments. Je crois que cette deuxième position est correcte, et je vais essayer de montrer pourquoi.

SILENCE ÉGALE-T-IL AUTORISATION ?

Pour quelques-uns, le silence de la Bible sur telle ou telle pratique nous donne la liberté de faire ce que nous voulons. En d'autres termes, ce qui n'est pas spécifiquement interdit est permis. Jack Cottrell explique bien ce point de vue dans la pratique :

Cela veut dire (...) que là où Dieu n'a pas fait transmettre une loi sur tel ou tel sujet, nous ne devons pas, nous non plus, essayer de légiférer la conscience de l'autre, ni pour

exiger, ni pour prohiber¹.

Le problème vient du fait que cette position ne peut se maintenir systématiquement. Pour commencer, elle n'est pas conséquente. Olan L. Hicks commente :

Ce principe [de permettre tout ce qui n'est pas spécifiquement interdit], mené à son terme logique, admettra tout ce que les hommes désirent dans le service de Dieu, au point où chaque homme deviendra une loi pour lui-même. Si l'on veut prêcher l'Évangile et préserver l'Église dans leur forme originale et pure, un tel principe est absolument inadmissible².

Parfois, quand nous considérons la logique d'une position théologique, nous voyons que "ce qui prouve trop ne prouve rien". C'est exactement le cas ici. Un bon étudiant de la Bible peut penser facilement à bon nombre d'actes qui ne sont jamais expressément interdits dans les Écritures, mais qui sont loin de s'accorder à la volonté de Dieu. Pourrions-nous, par exemple, utiliser des drogues hallucinogènes pour accroître l'expérience de l'adoration ? Cela n'est pas interdit. Supposons qu'on serve des biscuits et du thé pour la Cène, comme symboles du corps et du sang de Jésus. Cela n'est pas interdit. Le silence des Écritures ne doit pas être pris comme une autorisation. Cela ouvrirait la porte à pléthore d'activités complètement inacceptables pour ceux qui prennent au sérieux l'autorité du Seigneur. Et pourtant, la Bible autoriserait ces activités inacceptables autant qu'elle n'autorise l'emploi d'instruments de musique dans le culte rendu à Dieu.

Le problème logique avec le soi-disant "argument à partir du silence des Écritures" ne constitue pas sa seule difficulté. Ce point de vue ne prend pas non plus en compte ce que la Bible dit concernant la nature de Dieu et sa manière de traiter avec son peuple. F. LaGard Smith offre un résumé utile des enseignements qui mènent à cette conclusion :

Quand un document est considéré comme

¹ Jack W. Cottrell, "Restoration and the Word of God", *Christian Standard* 105 (15 novembre 1970) : 1044, cité dans Jack P. Lewis, "New Testament Authority for Music in Worship", in *The Instrumental Music Issue*, ed. Bill Flatt (Nashville : Gospel Advocate Co., 1987), 53.

² Olan L. Hicks, "Introduction", in Homer Hailey, *Attitudes and Consequences in the Restoration Movement*, 2d ed. (Rosemead, Calif. : Old Paths Book Club, 1952), 7.

faisant autorité, on doit absolument respecter son silence ; autrement comment le document peut-il comporter une quelconque autorité ? Ne pas honorer le silence d'un document, c'est en faire un autre, différent, un nouveau document de fabrication et d'innovation humaines, où nous remplissons nous-mêmes les blancs. À la fin, le document amendé ne ressemble plus à l'original, même si nous prétendons le contraire.

Nous observons le principe du silence à l'œuvre dans les instructions spécifiques données aux Israélites concernant leur adoration. Parce que Dieu commanda spécifiquement, par exemple, des sacrifices d'animaux, des fêtes spéciales, des dîmes, Israël comprit qu'il n'était pas libre d'introduire d'autres formes de culte. Marcher sur des braises peut, en effet, constituer un acte d'humble contrition, mais cela n'aurait rien eu à voir avec la volonté de Dieu concernant l'adoration dans le temple.

Si nous pensons que le Mouvement de Restauration de l'Église inventa l'idée de l'autorité du silence, nous avons tort. En fait, il n'y a aucun principe plus biblique que celui de l'autorité du silence. Quoi de plus instructif que le fait que Dieu dise au peuple de ne pas retrancher des lois données à Moïse, ni d'en ajouter [Dt 12.32] ? Paul, en reprenant les Corinthiens pour leur orgueil et leurs divisions, rappela la même idée : "ne pas aller au-delà de ce qui est écrit" [1 Co 4.6]³.

L'idée que le silence constitue une permission ne représente pas le véritable enseignement de la Bible. Nous devons conclure que cette position ne peut nous aider dans notre quête pour vivre par la foi en Dieu.

NE PAS ALLER AU-DELÀ DE CE QUI EST ÉCRIT

Pour tout ce que nous faisons dans l'adoration, nous avons besoin de l'autorité de Dieu. Si, sans cette autorité, nous allons au-delà de ce qu'il dit, nous devenons présomptueux. Puisque Dieu a révélé sa volonté, telle qu'il entend qu'elle soit connue et pratiquée, tous ont la responsabilité de l'apprendre et d'y obéir. Nous croyons en ce principe à cause de l'accent mis sur "la parole du Seigneur" dans l'Écriture⁴. L'un des enseignements les plus répétés dans la Bible est celui selon lequel les gens doivent entendre la

³ F. LaGard Smith, *The Cultural Church* (Nashville : 20th Century Christian, 1992), 193.

⁴ Comme autre preuve de cet accent mis sur la Parole donnée, noter que l'introduction habituelle d'un message prophétique est l'expression : "La parole de l'Éternel fut adressée" (cf. 1 R 21.17 ; Es 38.4 ; Jr 1.4, 11, 13 ; Ez 6.1 ; 7.1 ; Jon 1.1 ; Ag 2.10 ; Za 1.1, etc.). On peut tirer d'importantes leçons pour l'Église en lisant l'histoire de la restauration entreprise par Esdras et Néhémie après l'exil (Né 8-9).

Parole de Dieu et s'y soumettre (Rm 6.17 ; Jc 1.22).

Dieu a toujours traité ainsi avec son peuple. Le prophète Ésaïe, dénonçant le fait que les gens de son époque n'honorent pas Dieu, leur rappelle qu'ils sont censés obéir à ce qu'ils ont entendu de lui :

Ne l'as-tu pas reconnu ?
Ne l'as-tu pas entendu ? (Es 40.28).

Le prophète accuse le peuple d'avoir oublié le Seigneur, d'avoir besoin de réécouter sa Parole et de corriger le péché d'Israël (Es 1.4, 10).

Le prophète Osée avertit de la même manière. Il raconte l'accusation de Dieu selon laquelle le peuple a péché et va être détruit en tant que nation. Il explique ensuite les raisons de cette situation dangereuse :

Mon peuple périt,
Parce qu'il lui manque la connaissance.
Puisque tu as rejeté la connaissance,
Je te rejeterai de mon sacerdoce ;
Comme tu as oublié la loi de ton Dieu,
Moi de même j'oublierai tes fils (Os 4.6).

Israël a été détruit parce que son peuple n'a pas écouté la voix de l'Éternel. Les prophètes ont compris que la loi avait averti fermement que l'on ne devait pas aller au-delà de ce qui était écrit.

Le Nouveau Testament enseigne également que le silence de Dieu sur un sujet quelconque ne nous autorise pas à faire ce que nous voulons. Cet enseignement se trouve dans l'épître aux Hébreux, où l'auteur se livre à ce qu'il appelle une "parole d'exhortation" (Hé 13.22). En fait, il supplie les lecteurs de rester fidèles à leur engagement à suivre le Christ. Une partie de cette exhortation consiste en une démonstration de la supériorité de Jésus en tant que médiateur entre les hommes et Dieu. Une raison de cette supériorité se voit dans l'œuvre du sacerdoce de Jésus, exercé en faveur de l'homme. Ce sacerdoce n'est cependant pas selon l'ordre d'Aaron sous la loi mosaïque, mais selon l'ordre de Melchisédek, dont l'histoire est brièvement relatée en Genèse 14. Comme le dit et le souligne l'épistolier aux Hébreux, Melchisédek a béni Abraham, établissant ainsi sa supériorité sur ce dernier. Lévi étant descendant d'Abraham et père de la tribu des sacrificateurs en Israël, s'avère également inférieur à Melchisédek. Ainsi, dire que le sacerdoce de Jésus était selon l'ordre de

Melchisédek, c'était établir la supériorité de Jésus sur les sacrificateurs lévitiques (Hé 7.1-10).

L'auteur précise que, sous l'ancienne loi, Jésus ne pouvait pas être un sacrificateur, parce qu'il n'était pas Lévite : "Il est notoire que notre Seigneur est originaire de Juda, tribu dont Moïse n'a rien dit concernant les sacrificateurs" (Hé 7.14). L'argument n'est pas que la loi condamnait une telle chose spécifiquement, mais qu'elle n'en parlait même pas. Une fois la tribu de Lévi identifiée comme celle des sacrificateurs, il n'y avait aucun besoin de proscrire le choix de sacrificateurs dans la tribu de Juda ou dans toute autre tribu, car Dieu avait parlé. Aller au delà de la Parole de Dieu, c'était se comporter avec présomption, c'était commettre un péché. Personne de la tribu de Juda ne pouvait servir comme sacrificateur sous la loi, non parce que c'était interdit, mais — nuance importante — parce que ce n'était pas autorisé.

Le peuple de Dieu ne voyait pas les silences des Écritures comme permettant de faire tout ce qu'il voulait, mais il les voyait plutôt comme un manque d'autorité pour changer la loi. Ce principe était appliqué aux sacrifices des animaux, aux fêtes spéciales, aux dîmes, aussi bien qu'au sacerdoce de l'alliance mosaïque. La volonté de Dieu à l'égard de son autorité n'a jamais changé : il veut que son peuple écoute sa voix, qu'il n'aille pas au-delà.

CONCLUSION

Dieu veut un peuple qui obéisse à sa Parole, qui vive dans les limites de celle-ci, qui n'ajoute rien à ce qui est écrit, qui n'en retranche rien. Il n'approuve pas ceux qui vont au-delà de ce qu'il a déclaré.

Vivre par la foi, donc, c'est prêter attention à l'autorité définitive de la voix de Dieu. Bien que, dans les Écritures, il interdise parfois certains actes, sa méthode générale consiste à nous dire comment nous devons vivre. Dans sa sagesse, il sait ce qui est le mieux pour nous. Dans son amour, il nous l'offre. Quand il nous dit de faire telle chose de telle manière, nous pouvons être sûrs — même quand nous n'en comprenons pas les raisons — que sa voie est la meilleure et ce, dans notre propre intérêt. Ceux qui ne lui obéissent pas, que ce soit en retranchant de sa Parole ou en y ajoutant, ne peuvent lui plaire.